

Duplicata

GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TARBES

R E C E P I S S E D E D E P O T

SQUARE MAURICE TRELUT
65013 TARBES CEDEX
TEL 05.62.51.77.77 - FAX 05.62.51.77.87
MINITEL 08.36.29.22.22

3 B EMBALLAGE

ZI LA TAOULERE - RUE DU BATAN

65420 IBOS

V/REF :
N/REF : 94 B 262 / A-653

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TARBES CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 04/07/97, SOUS LE NUMERO A-653,

P.V. D'ASSEMBLEE DU 10/06/97
P.V. DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10/06/97

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

... CONCERNANT LA SOCIETE
3 B EMBALLAGE
SOCIETE ANONYME
ZI LA TAOULERE - RUE DU BATAN
65420 IBOS

R.C.S TARBES B 398 972 950 (94 B 262)

LE GREFFIER

S.A. 3 B EMBALLAGE
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 250 000 FRANCS
SIÈGE SOCIAL : Z.I. LA TAOULERE - RUE DU BATAN 65420 IBOS
RCS : TARBES B 398 972 950

EXTRAIT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 10 JUIN 1997

EXTRAIT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 10 JUIN 1997
SOCIÉTÉ 3 B EMBALLAGE

EXTRAIT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
S.A. 3 B EMBALLAGE
RCS : TARBES B 398 972 950

CINQUIÈME RÉSOLUTION

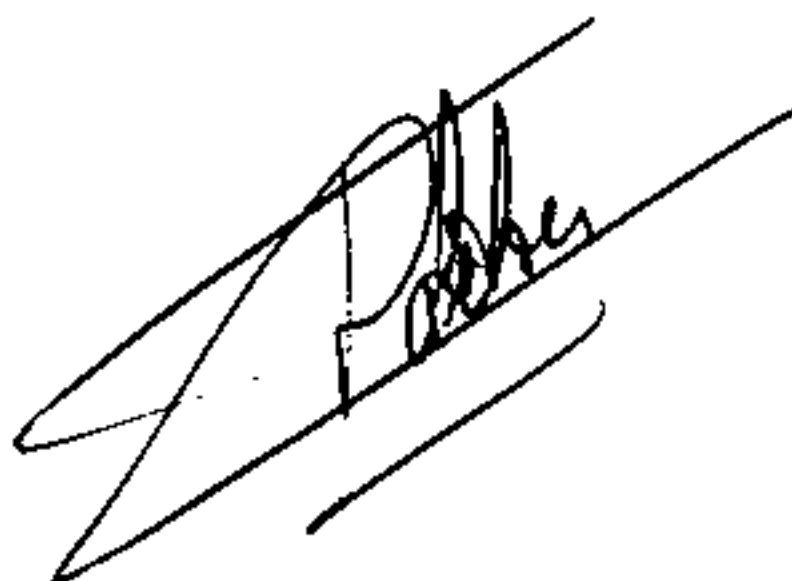
L'assemblée générale décide de renouveler pour une durée de six exercices les mandats d'administrateur de :

- . Monsieur René PALETOU,
- . Monsieur Bernard VIGNES,

et de nommer pour une durée de six exercices en qualité de nouvel administrateur, Monsieur Louis ABADIE, le mandat de Monsieur Marcel BASTI-GARNIER n'étant pas renouvelé.

Les administrateurs élus déclarent chacun en ce qui le concerne accepter le mandat qui vient de lui être confié et n'être frappé d'aucune interdiction, déchéance ou incapacité d'exercer de telles fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



S.A. 3 B EMBALLAGE
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 250 000 FRANCS
SIÈGE SOCIAL : Z.I. LA TAOULERE - RUE DU BATAN 65420 IBOS
RCS : TARBES B 398 972 950

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 10 JUIN 1997

L'an mil neuf cent quatre vingt dix sept,
Et le dix juin à vingt heures,

Les membres du Conseil d'Administration de la **S.A. 3 B EMBALLAGE**, Société Anonyme au Capital de 250 000 Francs, se sont réunis sur convocation de leur Président, au siège social de la Société.

Les Administrateurs présents ont émargé le registre de présence en entrant en séance.

Plus de la moitié des Administrateurs étant présents, le Conseil peut valablement délibérer et prendre toutes décisions à la majorité requise.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Marcel BASTI-GARNIER.

Le Conseil adopte et approuve après lecture le procès-verbal de la précédente réunion.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

. Nomination du Président.

Le Président déclare la discussion ouverte. Plusieurs observations sont échangées.

Le Président met ensuite aux voix la résolution suivante :

RÉSOLUTION UNIQUE

Le Conseil nomme, en qualité de Président du conseil d'administration et pour la durée de son mandat d'administrateur Monsieur René PALETOU.

Monsieur René PALETOU, déclare accepter le mandat qui vient de lui être confié et n'être frappé d'aucune interdiction, déchéance ou incompatibilité d'exercer de telles fonctions.

Le Président disposera dans l'exercice de ses fonctions des pouvoirs les plus étendus.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, Monsieur René PALETOU n'ayant pas participé au vote.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt heures trente et le présent procès-verbal a été signé, après lecture, par les Administrateurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Paletou', is written over a large, stylized, handwritten 'X' or checkmark.